



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nombre et qualité des navires de surface marine nationale-Acquisition destroyers

Question écrite n° 25764

Texte de la question

M. Franck Marlin attire l'attention de Mme la ministre des armées sur le nombre et la qualité des navires de surface de la marine nationale. En effet, l'Allemagne lance le programme de 6 destroyers MKS 180 multi-purpose combat ship de 160 mètres de long, 9 000 tonnes, 7 000 nautiques, 30 nœuds et de nombreux missiles ou encore un canon de 127 mm et un CIWS se rapprochant des caractéristiques de la classe Arleigh Burke ou du type 052D chinois avec 64 à 96 missiles à bord. Plusieurs pays se sont également lancés dans des projets de construction de croiseurs lance-missiles encore plus puissants (USA, Chine, Corée, Italie,...) Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend réfléchir à l'acquisition d'une nouvelle classe d'au moins 6 véritables destroyers répondant aux caractéristiques internationales et susceptibles de renforcer la marine nationale face au réarmement massif de certains pays notamment dans la zone Asie-Pacifique où la France possède de vastes territoires ultramarins à défendre et si l'acquisition de croiseurs est à l'étude.

Texte de la réponse

Le format de la marine nationale est issu des travaux d'élaboration de la loi de programmation militaire (LPM) pour les années 2019-2025. Celle-ci vise à disposer d'un modèle d'armée complet et équilibré et notamment de 15 frégates de premier rang. La terminologie de l'OTAN répartit ces bâtiments entre les catégories de croiseur, destroyer et frégate, du plus lourd au plus léger. De son côté, la marine nationale n'utilise que le terme de frégate, alors que certains de ses navires, de par leurs caractéristiques et leur tonnage, font partie de la gamme des destroyers de l'OTAN. C'est le cas en particulier des frégates de défense aérienne (FDA) Horizon ou des frégates multi-missions (FREMM). Dotées de moyens de détection performants, et d'armes précises et variées, elles sont capables de se déployer sur toutes les mers du monde et d'agir dans tous les domaines de lutte (antiaérien, antisurface et anti-sous-marin). Modernes et armées par des équipages compétents et entraînés, elles démontrent au quotidien un excellent niveau de performances opérationnelles. La France est également le seul pays membre de l'Union européenne à disposer d'un véritable porte-avions à catapultes et brins d'arrêts, mettant en œuvre un groupe aérien puissant au sein d'un groupe aéronaval complet. Sa capacité à se déployer loin et longtemps, y compris dans la zone indopacifique comme ce fut le cas en 2019, renforce considérablement les moyens nationaux de projection de puissance. Enfin, la France a entamé le renouvellement de ses sous-marins d'attaque avec le programme Barracuda, dont le premier des six exemplaires est prévu d'être livré cette année. Ainsi, alors que nous observons un effort important des pays de la zone indopacifique en faveur de leur marine, la France se dote, elle aussi, des moyens lui permettant de rester une puissance influente partout où ses intérêts sont en jeu.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25764

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2020](#), page 151

Réponse publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 4032